1- 2éme session : 2006

Session d'hiver Imouzzerr, 22-25 février 2006 sous le thème Valeurs et Ethique du Développement social la culture marocaine : singularités et pluralisme, le cas de l'amazighité.

Mise en contexte :

Les approches scientifiques les plus récentes et les plus pertinentes des dynamiques des « transitions démocratiques » démontrent l'existence de liens denses, interactifs et significatifs entre la politique, d'une part, et la culture, les valeurs et l'éthique d'autre part. La réflexion sur ces dynamiques, lorsqu'elles intègrent ces dimensions plurielles constitue la contenu du concept générique de développement social.

L'actualisation et le parachèvement du corpus des études et des réflexions sur le développement social au Maroc constitue le meilleur levier pour rendre disponibles les outils et les mécanismes ayant pour finalité d'arrimer le Maroc au mouvement et au sens de l'histoire.

Au centre de cette visée, est recherché l'homme, l'homme *ici et maintenant,* avec ses déterminants identitaires, ses aspirations, ses contradictions, ses échecs et ses succès... Cette liaison constitue l'articulation fondatrice, principale, des différents actes de l'Université du Développement Social. Le fil conducteur de ses diverses sessions (la session d'hiver, à l'instar de celle d'Imouzzer 2005 le thème de "Valeurs et Ethique du Développement Social" et antérieurement celle d'été de Tétouan-Martil en 2004, puis en 2005., la session de recherche "Diagnostic de territoire: le cas de la région de Nador *»,* en mai 2005 — et enfin la seconde session de recherche sur le thème "Culture et de développement : les métiers de la culture", Marrackech juin *2005).* Nous n'aurons de cesse de proclamer cette finalité qui anime le projet de l'Université de Développement Social comme travail culturel, que l'on ne peut réduire à de la simple animation ou à de la pure agitation culturelle, bien que nous reconnaissons tout à fait le statut et la raison d'être de ces dernières acceptions de l'action culturelle.

Dans le champs social avec ses multiples dimensions (politique, économique, culturelle..), les démarches semblent en général conjuguer les actes délibérés avec ceux dépassant l'action construite et relevant de l'ordre de la culture ou des structures et du jeu des forces profondes..

Lorsque l'on s'inscrit dans la perspective du développement, cela intègre obligatoirement la culture de l'action, l'impact de l'ensemble de ces dispositifs sur le réel, leur aptitude à l'influer ou à le changer. C'est ainsi que l'arrimage au mouvement de l'histoire définit principalement le développement social comme culture de l'action. Le développement, ainsi entendu, pose la question de la culture, des intermédiations discursives, cognitives, de sens, d'identité, de représentation de soi, des rapports humains au sens premier. D'une certaine façon, il pose aussi la question de la proximité, qui n'est autre que la compréhension mieux organisée et plus rationnelle du monde extérieur, une tentative de meilleure maîtrise de territoires en devenir, des espaces sociaux en évolution, d'univers culturels en mutation, et dans lesquels nous autres Marocains nous nous mouvons en tant qu'Etat, société, groupes et individus...

L'Université du Développement Social consacre ses sessions d'hiver à des questions centrées sur la thématique des "Valeurs et de l'éthique du développement social": la session de l'hiver 2006 demeure attachée à cette tradition. Lors de la session d'hiver précédente *(2005)* les grandes thématiques débattues étaient relatives à la démocratie, les droits de l'homme, la citoyenneté, le développement local (voir argumentaire de la session d'hiver 2005).

Dans une perspective de concrétisation des orientations définies lors de la dernière session, la session 2006 portera sur "La culture marocaine : singularités et pluralisme", comme axe principal, articulé autour de la question amazighe. En programme complémentaire, à cette thématique principale, l'Université programme un séminaire récapitulatif de plusieurs axes de recherche du CERSS, s'étalant sur les trois dernières années, sur le thème de : « Politiques et actions de proximité »

Thème principal de la session :

La culture marocaine : singularités et pluralisme.
La question de l'amazighité a été vécue au Maroc sous différents modes. Elle compte désormais ses histoires dans les champs politique, culturel, intellectuel, économique et social. Elle a suivi des trajectoires et des parcours de groupes, de sensibilités, de courants, d'individus. Elle a alimenté des militances. Elle a engendré des processus qui se sont déclinés, selon les conditions, en termes de crises, de genèses, de dynamiques, de confortations, de frustrations, de réserves, de déchirements, d'oppositions, d'ouvertures, de dépassements. Il ne

peut être fait l'économie de cette archéologie, de cette mémoire du fait amazigh. Entreprendre retracer des parcours et des itinéraires constitue un travail déterminant. La prise en charge dans la culture nationale de cette composante essentielle que constitue cette conflictualité de nous-mêmes envers nous-mêmes ne relève ni de l'option ni de l'oeuvre secondaire.

Sous ces différents aspects se posent les questions de la singularité, du pluralisme, de la Spécificité, de l'intégration, des convergences, des interactions entre les différents affluents et composantes de la culture marocaine.
Le fait amazigh a incontestablement vécu au Maroc des processus de maturation que l'on doit soumettre à l'analyse. Les différentes étapes n'ont pas toujours été vécues comme des processus naturels. Aujourd'hui, une grande partie de la tension qui l'a constamment sous-tendue semble relativement mieux assimilée, comparativement au passé. On n'est plus dans la contestation pure et dure. Les traits de "cheval de bataille", de "conflictualité", "de guerre des identités" se sont quelque peu atténués, sans faire disparaître les revendications. Les problématiques corollaires ont été souvent reformulées ou sont en voie de l'être..
Il est clair que la question est aujourd'hui peu regardée comme la revendication d'une minorité qui se sent spoliée par un ordre établi, ou à l'inverse, comme un mouvement subversif allant à contre courant de l'unité nationale. La cause n'est plus définie comme une cause parcellaire, fractionnaire, mais de plus en plus comme un processus national, posant et imposant de nouvelles interrogations.. De ce point de vue, il ne s'agit pas d'une préoccupation exotique, mais d'une dynamique nationale, créatrice et reconnue en tant que telle. Ce n'est point un hasard si aujourd'hui tout est permis sur cette thématique.
Incontestablement, de nouveaux rapports interlinguistiques sont posés (les rapports entre l'arabe, l'amazigh, les autres langues pratiquées tels le français et l'espagnol..) interculturels, inter-communautaires, inter-territariaux…

Quelles perceptions élaborer pour l'avenir? Comment peut se manifester l'équité en termes culturels (discrimination, rattrapage, élimination des vides, activation / laisser jouer les dynamiques..) .Sans toucher au socle commun, comment intégrer les approches de re-médiation, de rattrapage, voire de réparation ? La réparation au sens culturel ou linguistique a-t-elle une signification pertinente ? Quelles comparaisons possibles avec l'approche genre ou l'approche de la mémoire politique et de la justice en termes d'équité ? Les développements

récents posent même de manière cruciale, insistante, le rapport des hommes aux territoires, de manière générale. Les territoires sont à comprendre ici à la fois en termes physiques et symboliques.

Dans le même temps, nous ne sommes pas la seule société à vivre cette problématique de l'affirmation de la *naturalisation* du pluralisme, des tentatives de rattrapes en termes de valeurs. Au Nord comme au Sud, nombreuses sont les expériences que l'on peut interpeller. Précisément, quels sont les enseignements à tirer des autres expériences ? Comment contribuer à l'émergence d'une autre culture du futur à partir de ré-ancrage dans la mémoire et de l'identité pleine ? Et sur quelles bases spirituelles, linguistiques et territoriales..?

LA SESSION S'ARTICULERA AUTOUR DE QUATRE THEMES PRINCIPAUX :

1- Délimiter des *repères,* procéder à un travail de contextualisation et d'évaluation quantitative et qualitative de l'univers amazigh: histoire, formes, forces, acteurs, espaces, communautés, villages, territoires, associations, universités...

2- Interroger les *accumulations,* explorer la production du discours, l'éducation, les arts, les médias, les débats politiques...

3- Conceptualiser la *maturation* des processus, théoriser le passage du fait à la problématique, penser les tendances..

4- Explorer les horizons*,* décrypter les tendances à l'oeuvre, interpeller l'interaction entre contestation et proposition, effectuer les comparaisons.

UNIVERSITE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

Imouzzer, Février 2006 sous le thème : Valeurs et éthique au développement social

"Culture nationale : singularité et pluralisme: le cas de l'amazighité"

<u>I. Plénières:</u>

22 février 2006

18h — 19h30 **1ère** Plénière: **Communication inaugurale**

23 février 2006

09h -12h3° **2ème** Plénière : **Repères, trajectoires et profils**

1- Délimitations et positionnements

2- Parcours, militances

3- Institutions, Droits et valeurs

4- Du mouvement associatif

INTERVENANTS: Ahmed ASSID, Brahim AKHIYAT, Ahmed ARREHMOUCH, Ali KARIMI, El Houssain OUAZZI

24 février 2006

09h — 12h3° **3ème** Plénière : **Pratiques culturelles et développement**

1- Créative, Arts et Lettres

2- Education

3- Médias

4- Recherche

INTERVENANTS: Houssein AZERGUI, Abdallah Qassi, Amina BENCHEIKH, Mohamed SELLOU Mounir KEJJI, Said BENNIS, Aziz KICH.

25 février 2006

09h — 12h3° **4ème** Plénière : **Expériences et perspectives**

1- Comparaisons

2- Analyses et interprétations

3- Prospective et explorations

INTERVENANTS : David ALVARADO, Mohamed ATTERGUINE, Brahim AKHIYAT, Mustapha ANTARA, Ahmed ASSID, El Houssain OUAZZI.

II. Table Rondes:

23 février2006

18h — 1 9h'° **Politiques de proximité**

INTERVENANTS: Mohamed HADDY, Mustapha BOUHADDOU, Abdelhadi RAOUNAK, Mohamed BOUJA, Abderrahmane ABOUGHAZI

24 février 2006 : Migration et culture

III. Ateliers:

15h — 17h3° **Institution et Droits**

1. Histoire du mouvement amazigh
2. Médias
3. Ecritures, Pratiques culturelles
4. Politiques, Institutions et Droits
5. Expériences du Développement Social

IV. Soirées:

1. Cinéma
2. L'audio-visuel
3. Création, Musique

V. Autres activités :

1. Rencontre avec l'Association Nationale de Recherches et d'Etudes en Développement Social (ANREDS)

2. Conseil administratif du Forum Civil Démocratique Marocain

UDS

Session d'hiver

Essai de synthèse

Cette synthèse ne prétend pas restituer la richesse des discussions, des interventions et des expériences vécues par les participants à la première session d'hiver de l'UDS, il est pourtant possible d'avancer l'idée que les travaux de cette session ont été articulés autour de trois axes « problématiques » :

Un questionnement critique et réflexif a été mené pour évaluer la portée –mais aussi les limites- des différents programmes de formation en matière des droits humains, de la citoyenneté et de la démocratie

Ce questionnement critique qui porte sur les contenus s'est étendu aussi sur les démarches didactiques et les rapports possibles entre l'acte de formation en soi, les formateurs d'une part et les valeurs transmises à travers les programmes de formation d'autre part.

Un effort intellectuel considérable a été déployé dans le sens de réflexion sur les connaissances, expertises et expériences relatives au développement social, cette réflexion a été généralement déterminée par la problématique des valeurs et de la déontologie, problématique constituant le fondement de la validité normative des actions entreprises par les différents acteurs du développement social.

Une grande partie de réflexion a été consacrée à l'exploration de l'univers axiologique des droits humains, de la démocratie, de la liberté et de la citoyenneté

I : Les Difficultés d'appropriation et de normalisation de la culture des droits humains

Une série des difficultés a été identifiée à travers une approche socio- historique soulignant les obstacles culturels rencontrés par l'offre émancipatrice proposée par le projet des lumières, les cultures dominantes ont entravé le processus d'acquisition des valeurs des lumières empêchant ainsi la transformation de ces valeurs en un vecteur d'action, l'inhibition de ce processus s'est avéré ultérieurement payante puisqu'elle a contribué à creuser l'écart – toujours grandissant- entre les attentes sociales et les possibilités effectives de leur réalisation.

Dans la même perspective, il semble que les fondements de la légitimité du régime politique marocain avant 1912, et les efforts de légitimation entamés par les gouvernants après 1956 – efforts partiellement basés sur L'investissement dans la tradition- ont contribué le processus de transition de sujétion vers la citoyenneté, une relecture de quelques textes décisifs de la théorie politique peut confirmer cette hypothèse, d'où la question suivante : Serions-nous capables de payer le coût de la transition ? Pourrions-nous gérer « l'échéancier éternel » proposé par le projet des lumières ?

Un autre axe de réflexion a été également l'objet des discussions et des interventions, il s'agit de déterminer à l'intérieur du processus d'assimilation, d'appropriation des valeurs des droits humains, de la modernité et de la démocratie, le poids des facteurs endogènes et exogènes, cette question relative au statut des facteurs trouve son importance si on prend en considération le caractère souvent endogène des obstacles qui entravent le processus d'appropriation, il suffit ici de donner quelques exemples comme le manque d'autonomie, le statut de l'individu, la difficulté d'avancer dans le processus de sécularisation, le poids de la spécificité. Plusieurs participants ont pu démontrer – à travers une évaluation critique des expériences de formation en matière des droits de l'Homme- l'impact de ces obstacles sur le système éducatif dans son ensemble et particulièrement au niveau de la gestion des rapports entre l'universel et le spécifique.

Dans le même contexte du diagnostic, plusieurs intervenants ont essayé de définir la signification actuelle de la large diffusion du discours des droits de l'Homme, ils ont souligné un effet paradoxal lié à la perception des droits de l'Homme, ces droits sont rarement perçus comme culture, et plus souvent mobilisés comme éléments constructifs des discours, des actions et des revendications anti-autoritaires.

Mais au-delà de ce constat largement partagé, d'autres pistes de réflexion ont été explorées dans une perspective pratique, une des propositions émises était la réflexion sur la possibilité de production des alternatives pédagogiques orientées vers l'émancipation mais cela nécessite

préalablement une mise en question du présupposé pédagogique fondamental à savoir le rapport asymétrique entre les parties de l'opération pédagogique.

Face aux risques liés à la situation problématique des droits de l'homme en tant que composante des curriculums scolaires, la production des alternatives pédagogiques émancipatrices doit être également accompagnée par une mobilisation des potentialités d'appropriation dans les techniques didactiques actuelles afin de réduire les effets pervers potentiellement engendrés par une gestion « autoritaire » de l'école.

II : L'impact éthique de ces difficultés

a) L'impact sur l'éthique du développement

Les participants ont procédé à une mise en question fondamentale de plusieurs aspects éthiques liés au développement notamment au niveau de la recherche-action et des projets de développement.

Dans la même démarche critique, la problématique de la valorisation de l'Homme dans une perspective sociale et environnementale a été abordée, et plusieurs participants ont souligné l'importance de cette problématique dans un contexte où toute stratégie autonome du développement social, durable et local est constamment défiée par le consensus néo-libéral dominant. Mais au-delà des limites externes, un effort critique doit être déployé à l'égard des politiques du développement entreprises dans le passé, dans ce sens les participants ont identifié l'absence des contre-pouvoirs, le manque d'innovation, la non-valorisation des expériences réussies et l'absence d'un débat réflexif et auto-critique comme les principaux point faibles de ces politiques.

Toutefois, l'alternative du développement local (comme démarche incluant la société civile et les collectivités décentralisées) n'exempte pas les acteurs de la nécessité de mener une réflexion sur le sens de l'autonomie et les rapports entre le local, le national et le global.

b) problèmes déontologiques concernant certains activités et services sociaux

La déclinaison des problèmes éthiques en problèmes déontologiques spécifiques aux certains activités a été constatée à travers l'exemple des politiques publiques de l'emploi : s'érige d'abord la difficulté de fonder une déontologie au niveau du service public de l'emploi, puisqu'il s'agit de choisir entre une déontologie fondée sur l'autorégulation à l'instar des marchés financiers ou une déontologie fondée sur l'adéquation (volontaire) entre l'offre et la demande. Outre cette difficulté fondamentale, les participants ont soulevé plusieurs problèmes pratiques, car en dépit de l'existence d'un service public d'intermédiation pour l'emploi destiné essentiellement à une catégorie difficilement employable, force est de constater que la

performance limitée de ce service est due à la modestie des ressources financières et humaines mises à la disposition de l'ANAPEC ainsi qu'à la faiblesse de culture d'intermédiation, faiblesse partagée à la fois par les entrepreneurs et les demandeurs d'emploi, chose qui démontre qu'une victoire décisive dans la lutte contre le chômage passe également par la lutte contre les a-priori culturels.

L'exemple des marchés financiers démontre que l'existence d'un code de déontologie n'apporte pas nécessairement des solutions efficaces aux problèmes aussi complexes que l'interférence des intérêts politiques et économiques. Ces problèmes trouvent généralement une solution au-delà du code déontologique stricto-sensu .d'où l'importance de mettre en place une infrastructure éthique qui s'étend sur tout le processus décisionnel public notamment dans les domaines de justice et de l'économie, cela suppose qu'un tournant axial soit effectué au niveau de notre perception de l'éthique comme créatrice des richesses, cette nouvelle vision considère les facteurs politiques, juridiques et le degré de conformité avec les normes de l'économie internationale comme facteurs déterminant le processus de création des richesses.

II : Quelques alternatives proposées

ci-après est proposée une classification thématique des alternatives présentées par les participants

a) Valeurs

Les participants ont souligné la nécessité « d'enraciner » la culture des droits de l'Homme dans le « terreau » culturel national, cet effort d'enracinement doit être entamé selon une vision spécifique ouverte qui s'approprie les valeurs universelles.

Il semble que le processus d'appropriation des valeurs et de l'éthique du développement pourra être amorcé à travers trois entrées complémentaires : Une relecture critique de nos structures culturelles diverses dans une perspective de rénovation, une perception historiciste des concepts et la re-introduction de la question du sens dans les institutions.

Ce repositionnement est censé surmonter la polémique ontologique autour du concept de la démocratie et permettra ainsi un diagnostic plus rationnel des attentes des citoyens du processus de démocratisation et mettra en convergence l'entrée macro-politique et l'entrée des politiques publiques.

L'éthique du développement est un des chantiers essentiels de cette démarche d'enracinement, une des entrées possibles de réflexion sur l'environnement et le développement est celle qui consiste à poser la problématique dans une perspective intra et inter-générationnelle.

b) Politiques publiques

Les participants ont soulevé plusieurs problèmes se situant en amont de processus des politiques publiques comme par exemple l'exploitation des études statistiques pour garantir un certain degré de rationalité des politiques du développement, cette perspective rationnelle se trouve confronté aux obstacles d'ordre matériel (faiblesse des ressources matérielles mise à la disposition des instances publiques chargées du recensement), mais aussi d'ordre culturel et psychologique (le doute de principe dans la fiabilité des statistiques étatiques.)

Les participants ont souligné également la nécessité d'établir un consensus autour d'un concept du développement articulé autour de la valorisation des initiatives et des ressources locales et la coalescence des processus économiques sociaux et culturels et ce dans une démarche d'inclusion qui doit aboutir à l'instauration d'une véritable éthique du développement social. Plusieurs outils ont été proposés pour concrétiser cette vision dont :

- Le renforcement des capacités locales
- La promotion des normes démocratiques en mettant les valeurs culturelles à l'abri de toute commercialisation
- Préservation de la diversité des instances communautaires de délibération
- Mobilisation des acteurs locaux autour d'un programme fédérateur, la proposition qui consiste à élaborer une charte pour le développement des zones montagneuses entre dans cette logique
- Amélioration du système actuel de prestation des services locaux
- Introduction des pratiques d'évaluation, de l'obligation de rendre compte à travers des indicateurs précis permettant de mesurer les résultats

c)Action associative

Dans une perspective de promotion d'une démocratie inclusive, les participants ont souligné le rôle primordial des associations amazighs dans la construction d'une identité diverse et le renforcement de processus de sécularisation à travers une refonte inclusive des concepts identitaires comme le territoire et l'unité nationale.

Un travail d'égale importance est menée par les associations de la défense des droits des femmes dans le domaine de lutte contre la discrimination fondée sur le genre, la réduction des effets discriminatoires de la conception patriarcale de la société aux niveaux politiques, économiques, sociaux et culturel, ainsi que la facilitation d'accès des femmes aux différentes instances décisionnelles.

Dans un contexte globalisé caractérisé par l'interférence des niveaux locaux, nationaux et mondiaux, la performance des acteurs associatifs dépend avant tout du degré de maîtrise des outils technologiques et organisationnels.

Une des questions qui ont été posées dans ce sens était celle relative à l'identification des possibilités de mettre les nouvelles technologies de communication au service des associations du développement. A titre d'illustration, un moteur de recherche sur les droits de l'Homme élaboré par le CERSS a été présenté et a suscité un débat constructif articulé sur les catégories ciblées, les commentaires des liens, et la classification des sous-thèmes.

L'intérêt a été également accordé à la maîtrise et l'appropriation de l'approche – droit en tant qu'approche liant les droit de l'Homme, l'action sociale et le développement, et comme horizon d'action des associations du développement.

L'accent mis sur le caractère stratégique de la mise en réseau des acteurs associatifs a permit d'amorcer une réflexion de qualité sur la nature des rapports du partenariat, et les possibilités réelles offertes aux associations locales du développement, de négocier des relations partenariales équitables.

d) Approches pédagogiques :

Les participants se sont mis d'accord sur l'aspect prioritaire de l'appropriation et de la mise en œuvre pratique de la culture des droits de l'Homme, ils ont également souligné le rôle des obligations internationales dans l'ancrage des droits de l'Homme au niveau national et local en fonction des besoins spécifiques de chaque catégorie, ces obligations serviront aussi de référence pour enrichir le plan d'action national en matière des droits de l'Homme conformément aux recommandations de la conférence de Vienne (1993).

Il est important de souligner à cet égard que l'appropriation de la culture des droits de l'Homme nécessite l'expérimentation des alternatives pédagogiques inspirées des règles élémentaires de la pratique délibératives démocratiques (l'aspect dialogique, la publicité, rationalisation discursive et l'examen réciproque des différentes prétentions à la validité), plusieurs attentes sont placées sur l'école pour concrétiser ces alternatives à travers la diffusion d'un savoir partageable, révisable et réfutable, l'enjeu est de taille dans la mesure où la citoyenneté est étroitement déterminée par l'acquisition de la compétence du jugement moral tout au long du processus éducatif.

Ces attentes placées sur les alternatives pédagogiques, ne doivent pas en fin de compte occulter les risques de la reproduction des rapports de domination et l'asymétrie des rapports de sens constatée au niveau des pratiques pédagogiques actuelles.